

Ensemble de recommandations de base du modèle de maturité: Systèmes d'information pour la santé

| BOÎTE À OUTILS DE
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
OUTILS TECHNIQUES

9

OPS



Organisation
panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DES
Amériques

Ensemble de recommandations de base du modèle de maturité: Systèmes d'information pour la santé



Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien technique et financier de l'**Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)**, du **Gouvernement du Canada** et de l'**Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID)**

Washington, D.C., 2022

Ensemble de recommandations de base du modèle de maturité des systèmes d'information pour la santé

Du niveau 1 au niveau 2

Gestion des données et technologies de l'information (DMIT)

Composant	Recommandations
SOURCES DE DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principales sources de données sur la santé à partir desquelles il est essentiel d'obtenir des données et des informations de routine, elles doivent comprendre les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ nouvelles sources de données ○ sources de données collectées de manière aléatoire ○ sources de données collectées systématiquement • Documenter et faire appliquer des normes pour les définitions des indicateurs et les éléments de données clés.
PRODUITS D'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer l'architecture conceptuelle d'une plateforme nationale d'échange d'informations sur la santé. <ul style="list-style-type: none"> ○ Architecture organisationnelle (rôles, responsabilités et fonctions) ○ Définir la méthode de collecte électronique à partir de toutes les sources de données identifiées ○ Renforcer la collecte de données au moyen d'un processus automatisé ○ Effectuer un exercice de priorisation et de cartographie des données • Identifier et prioriser les besoins en information (indicateurs de santé ; indicateurs de performance du système de santé) <ul style="list-style-type: none"> ○ Inclure les exigences en matière de communication d'informations (indicateurs, ensembles de données) dans les accords de niveau de service (par exemple, hôpital, ONG, etc.) • Démarrer l'élaboration d'un cadre de partage des données (quelles informations sont partagées ? avec qui ? en vertu de quels accords ou autorité ?) <ul style="list-style-type: none"> ○ Établir une carte des flux de données pour commencer à partager les produits d'information avec les parties prenantes et les établissements de santé
INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation de l'état de préparation des TIC dans le domaine de la santé pour le ministère de la Santé et les

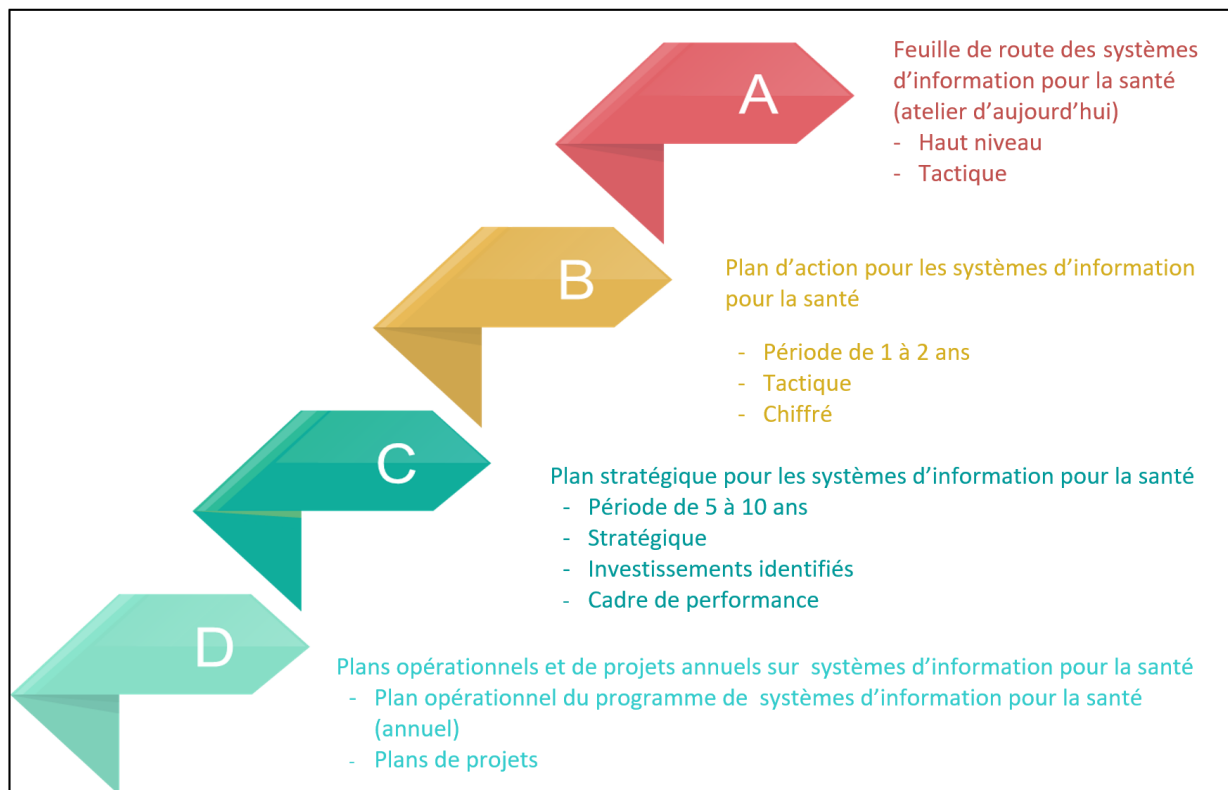
	<p>établissements de santé des principaux partenaires de prestation de services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer une évaluation rapide et de haut niveau de diligence voulue du système national d'information pour la santé (avec les régions) afin de déterminer une éventuelle mise en œuvre intégrale
GOVERNANCE DES DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer l'élaboration d'un cadre de gouvernance des données (voir le cadre de gouvernance des systèmes d'information pour la santé). <ul style="list-style-type: none"> ○ Cartographier les flux de données actuels et futurs • Commencer l'élaboration d'une politique nationale de gestion des données.
NORMES DE QUALITÉ ET D'INTEROPÉRABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter un cadre de qualité des données.

Gestion et gouvernance (MAGO)

LEADERSHIP ET COORDINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer la mise en place d'une structure formelle multisectorielle de gouvernance stratégique et de conseils techniques sur les systèmes d'information pour la santé. <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les principales autorités sanitaires nationales individuelles (ministère de la Santé, autorités sanitaires régionales, établissements de santé) ○ Identifier les décisions clés qui doivent être coordonnées par la structure de gouvernance stratégique et de conseils techniques sur les systèmes d'information pour la santé.
PLANS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les recommandations de cette évaluation pour élaborer un plan d'action national sur les systèmes d'information pour la santé avec un chiffrage des coûts et les besoins en ressources à court et moyen terme : <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer une feuille de route et un budget pour parvenir à l'état futur des systèmes d'information pour la santé ○ Identifier les plans stratégiques du système de santé national dans lesquels les systèmes d'information pour la santé pourraient être abordés ○ Identifier les plans opérationnels des unités/départements/établissements individuels où inclure les composantes des systèmes d'information pour la santé

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Élaborer une feuille de route pour intégrer les systèmes d'information pour la santé dans les plans opérationnels et stratégiques nationaux et individuels
<p>STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Lancer un processus de rationalisation de l'obligation de rendre des comptes, des rôles et des responsabilités pour les fonctions des systèmes d'information pour la santé. <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les fonctions réelles liées aux systèmes d'information pour la santé en utilisant l'outil et la méthodologie d'évaluation fonctionnelle des systèmes d'information pour la santé de l'OPS ○ Identifier les besoins/lacunes critiques pour les fonctions liées à la mise en œuvre des systèmes d'information pour la santé ○ Élaborer une feuille de route pour le renforcement des capacités et leur réaligement afin de rationaliser les fonctions et la prise de décisions ○ Nommer le responsable du programme des systèmes d'information pour la santé et l'équipe du projet à court terme ○ Définir les fonctions organisationnelles pour les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion des technologies de l'information ○ Gestion et analyse de l'information ○ Informatique de la santé ○ Gestion des connaissances et des performances ○ Réaliser une évaluation fonctionnelle des systèmes d'information pour la santé afin d'identifier les fonctions essentielles des systèmes d'information pour la santé qui doivent être réalisées dans le pays ● Investir dans un soutien technique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion du changement à l'appui du renforcement des capacités pour les systèmes d'information pour la santé.
<p>RESSOURCES HUMAINES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer une structure organisationnelle et une stratégie de ressources humaines à moyen et long terme <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier/documenter les contraintes liées aux ressources humaines pour la planification, la mise en œuvre et la gestion des systèmes d'information pour la santé en appliquant la méthodologie d'évaluation fonctionnelle des systèmes d'information pour la santé de l'OPS ○ Élaborer une feuille de route pour répondre aux besoins en ressources humaines pour les systèmes d'information pour la santé. Établir avec les parties prenantes adéquates

	<p>un plan stratégique pour assurer l'existence d'une capacité d'enseignement universitaire de premier cycle dans le pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ajouter des compétences/fonctions de gestion du changement et de gestion de projet à l'équipe de mise en œuvre des systèmes d'information pour la santé (à court terme) et à l'équipe du programme (à plus long terme)
RESSOURCES FINANCIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les activités relatives aux systèmes d'information pour la santé de chaque unité/programme qui doivent être intégrées dans les budgets annuels des autorités sanitaires nationales • Identifier les ressources financières nécessaires pour soutenir efficacement les systèmes d'information pour la santé avec le budget opérationnel correspondant à inclure
COLLABORATION MULTISECTORIELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer un processus permettant une collaboration multisectorielle pour les systèmes d'information pour la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier d'autres parties prenantes du secteur public qui sont essentielles pour répondre aux besoins spécifiques en matière d'informations et de services de santé ○ Développer des activités de coopération pour permettre la collaboration entre les secteurs ○ Élaborer une feuille de route pour la mise en place d'une collaboration multisectorielle
LÉGISLATION, POLITIQUE ET CONFORMITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une analyse et remédier aux lacunes du cadre juridique/réglementaire en se concentrant sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ la protection des informations personnelles sur la santé (respect de la vie privée) ○ les maladies et pathologies à déclaration obligatoire
ACCORDS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une commission des accords dans le domaine de la santé pour lancer le processus de réalisation d'accords nationaux et internationaux en matière de santé <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les accords nationaux et internationaux dans le domaine de la santé actuellement en place • Identifier les accords nationaux et internationaux dans le domaine de la santé qui ne sont pas pris en compte • Identifier les unités/programmes individuels qui devraient être impliqués dans les accords existants et futurs • Élaborer une feuille de route pour répondre aux besoins des accords existants et futurs



Approche pour l'élaboration du plan stratégique pour les systèmes d'information pour la santé

Gestion et partage des connaissances (KMSH)

<p>PROCESSUS LIÉ AUX CONNAISSANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des mécanismes de gestion des connaissances de base au sein du ministère de la Santé pour démarrer le partage des connaissances (par exemple, les enseignements tirés, les communautés de pratiques) <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier, sur la base des besoins en matière de gestion des connaissances, les méthodologies existantes à intégrer pour la gestion et le partage des connaissances
<p>ARCHITECTURE DES CONNAISSANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commencer à mettre en place une culture organisationnelle d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les unités/programmes individuels qui pourraient être des promoteurs de la gestion des connaissances au sein de l'organisation

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Élaborer une feuille de route pour devenir une organisation apprenante
RÉSEAUX	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les communautés de pratique régionales et sous-régionales des systèmes d'information pour la santé et y participer (par exemple, RELACIS, Groupe consultatif technique sur les systèmes d'information pour la santé)
MILIEU UNIVERSITAIRE/COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier et mettre en place une feuille de route pour l'établissement de relations formelles nationales, régionales et sous-régionales avec les institutions universitaires/de recherche <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les institutions universitaires et de recherche en santé présentes dans le pays ○ Sélectionner les institutions universitaires et de recherche en santé pour lesquelles des relations devraient bénéficier aux questions de santé publique et établir des contacts avec elles ○ Discuter des questions de collaboration avec les institutions universitaires et de recherche en santé
COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer l'utilisation des mécanismes de communication au sein du ministère de la Santé pour entamer des relations avec le public et les parties prenantes (site web dynamique, réseaux sociaux) ● Commencer l'élaboration d'une stratégie de communication
PARTICIPATION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> ● Lancer un processus de participation sociale dans la santé publique au moyen des réseaux sociaux et de rôles formels dans les organes de gouvernance et les groupes consultatifs

CONCEPTS CLÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une feuille de route pour le renforcement des connaissances du personnel sur les systèmes d'information pour la santé • Élaborer une feuille de route pour la formation du personnel à la culture numérique
OUTILS	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le modèle de maturité du système national de dossiers de santé électroniques (DES) : Rapport sur le pays et le niveau de maturité avec recommandations • Identifier les besoins en outils d'analyse de la santé pour permettre l'analyse des données et le développement de produits d'information/indicateurs clés (voir les recommandations DMIT ci-dessus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser les outils d'analyse de la santé en place ○ Identifier les lacunes dans l'analyse de la santé ○ Identifier les opportunités d'apprentissage ○ Élaborer une feuille de route pour l'analyse et le stockage systématiques des données
ANALYSE DE LA SANTÉ POUR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer la mise en œuvre d'une feuille de route/stratégie d'analyse de la santé pour la prise de décisions <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les données qui doivent être disponibles pour la production de rapports et de résultats sur l'état de santé ○ Identifier les besoins en matière d'analyse de la santé pour la prise de décisions ○ Cartographier les besoins en flux de données pour soutenir la prise de décisions ○ Cartographier les besoins en matière de disponibilité des données
SANTÉ NUMÉRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation de la santé numérique afin d'identifier : • les besoins de mise en œuvre des outils • Feuille de route de la santé numérique en tenant compte des axes de focalisation suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ numériser les processus manuels ○ améliorer l'efficacité opérationnelle ○ transformer les modèles de soins, ○ améliorer la sécurité des patients et la qualité des soins,

	<ul style="list-style-type: none"> ○ soutenir les approches en matière de santé de la population. ○ faciliter la communication ciblée sur les personnes ○ stimuler la demande de services/accès aux informations sur la santé ○ améliorer les mécanismes d'aide à la décision/télémédecine. ○ permettre la gestion de la santé de la population ○ réponse rapide aux incidents liés aux maladies et aux urgences de santé publique
ADMINISTRATION EN LIGNE	<ul style="list-style-type: none"> ● Veiller à ce que le secteur de la santé participe pleinement à la planification et aux initiatives d'administration en ligne
GOVERNEMENT OUVERT	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser les parties prenantes aux avantages des données ouvertes
PRÉPARATION ET RÉSILIENCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer une commission de préparation pour améliorer les actions de riposte et de résilience : <ul style="list-style-type: none"> ○ identifier les acteurs multisectoriels de la santé ○ identifier les approches de base pour les secteurs critiques afin d'assurer la continuité des activités en cas de catastrophe ○ identifier les ensembles de données clés qui doivent être disponibles pour soutenir la riposte aux catastrophes ○ élaborer une feuille de route pour assurer une amélioration croissante dans le domaine

Du niveau 2 au niveau 3

Gestion des données et technologies de l'information (DMIT)

SOURCES DE DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les besoins en information des principales parties prenantes du ministère de la Santé (par exemple, les dirigeants du ministère, les responsables de programmes, les planificateurs, etc.) et des autres parties prenantes (administrateurs des établissements de santé et cliniciens) et
---------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> ○ inclure les exigences en matière de communication d'informations (indicateurs, ensembles de données) dans les accords de niveau de service (par exemple, hôpital, ONG, etc.) ● Identifier les principales sources de données sur la santé à partir desquelles il est essentiel d'obtenir systématiquement des données et des informations, elles doivent comprendre les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ nouvelles sources de données ○ sources de données collectées de manière aléatoire ○ sources de données collectées systématiquement ● Documenter et faire appliquer des normes pour les définitions des indicateurs et les éléments de données clés ● Établir un calendrier partagé pour la collecte des données en fonction des besoins techniques et politiques ● Réaliser un exercice pour développer et mettre en œuvre un calendrier partagé pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ la collecte de données selon les besoins techniques et politiques ○ la disponibilité en temps réel des données à l'appui de la prise de décisions
<p>PRODUITS D'INFORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer l'architecture conceptuelle d'une plateforme nationale d'échange d'informations sur la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Architecture organisationnelle (rôles, responsabilités et fonctions) ○ Définir la méthode de collecte électronique à partir de toutes les sources de données identifiées ○ Renforcer la collecte de données au moyen d'un processus automatisé ○ Effectuer un exercice de priorisation et de cartographie des données ● Identifier et prioriser les besoins en informations (indicateurs de santé ; indicateurs de performance du système de santé) <ul style="list-style-type: none"> ○ Inclure les exigences en matière de communication d'informations (indicateurs, ensembles de données) dans les accords de niveau de service (par exemple, hôpital, ONG, etc.) ● Commencez l'élaboration d'un cadre de partage des données (quelles informations sont partagées ? avec qui ? en vertu de quels accords ou autorité ?)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Établir une carte des flux de données pour commencer à partager les produits d'information avec les parties prenantes et les établissements de santé
INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation de l'état de préparation des TIC dans le domaine de la santé pour le ministère de la Santé et les établissements de santé des principaux partenaires de prestation de services • Sur la base de l'architecture conceptuelle de la plateforme nationale d'échange d'informations sur la santé, développer l'architecture technique et la stratégie de mise en œuvre progressive • Renforcer l'infrastructure informatique nationale (postes de travail, réseaux, infrastructure des installations locales, centre de données du gouvernement, services de soutien) • Lancer une évaluation rapide et de haut niveau de diligence voulue du système national d'information pour la santé (avec les régions) afin de déterminer une éventuelle mise en œuvre intégrale
GOVERNANCE DES DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un cadre de gouvernance des données aligné sur le cadre global de gouvernance des systèmes d'information pour la santé • Élaborer et mettre en œuvre une politique nationale de gestion des données
NORMES DE QUALITÉ ET D'INTEROPÉRABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un cadre national de qualité des données • Mettre en œuvre un plan formel pour l'adoption des normes qui comprend les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ sources de données critiques et spécifiques normalisées ○ normes appliquées dans les nouvelles sources de données ○ poursuivre l'adoption de normes pour les sources de données à court, moyen et long terme

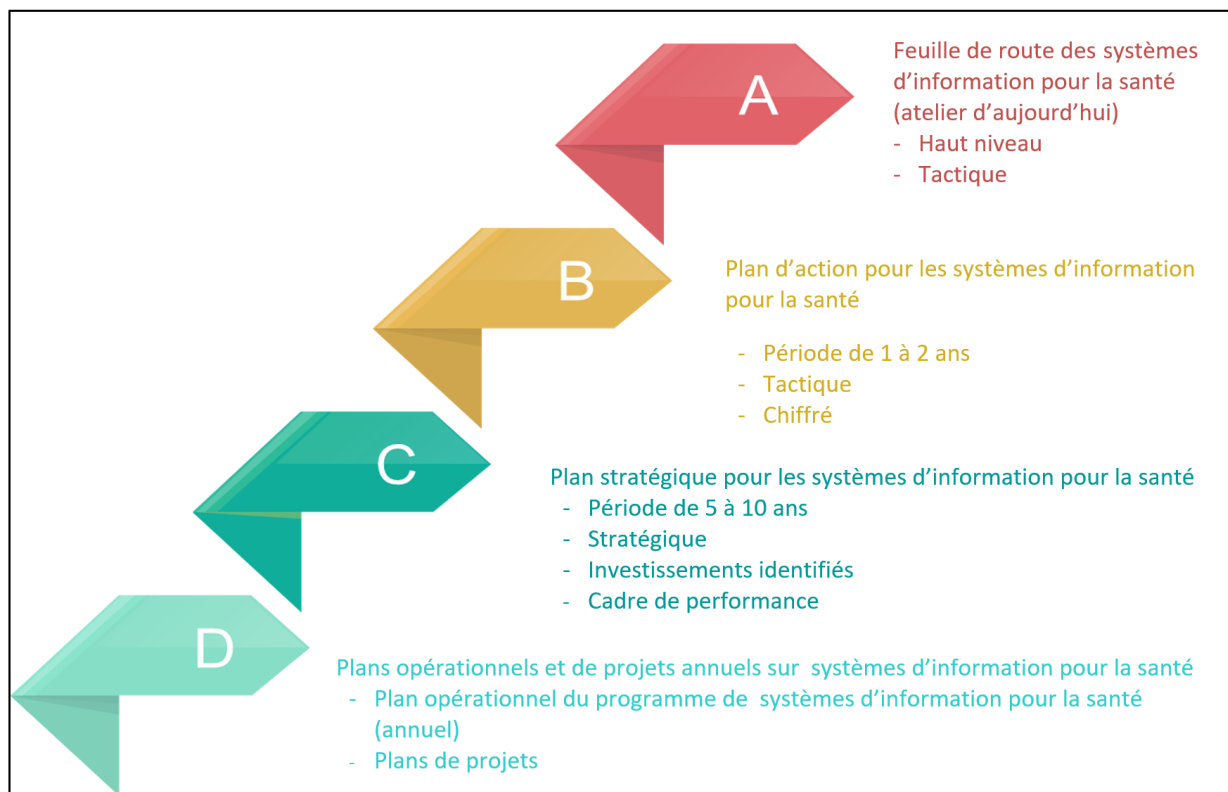
Gestion et gouvernance (MAGO)

LEADERSHIP ET COORDINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une structure formelle multisectorielle de gouvernance stratégique et de conseils techniques pour les systèmes d'information pour la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les principales autorités sanitaires nationales individuelles (ministère de la Santé, autorités sanitaires régionales, établissements de santé)
-----------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les décisions clés qui doivent être coordonnées par la structure de gouvernance stratégique et de conseils techniques pour les systèmes d'information pour la santé
<p>PLANS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Utiliser les recommandations de cette évaluation pour élaborer un plan d'action national sur les systèmes d'information pour la santé avec chiffrage des coûts et besoins en ressources à court et moyen terme : <ul style="list-style-type: none"> ○ créer une feuille de route et un budget pour parvenir à l'état futur des systèmes d'information pour la santé ○ identifier les plans stratégiques du système de santé national dans lesquels les systèmes d'information pour la santé pourraient être abordés ○ identifier les plans opérationnels des unités/départements/établissements individuels où inclure les composantes des systèmes d'information pour la santé ○ élaborer une feuille de route pour traiter des systèmes d'information pour la santé dans les plans opérationnels et stratégiques nationaux et individuels ○ indicateurs de performance clés pour suivre les capacités et les progrès
<p>STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Lancer un processus de rationalisation de l'obligation de rendre des comptes, des rôles et des responsabilités pour les fonctions des systèmes d'information pour la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les fonctions réelles exercées liées aux systèmes d'information pour la santé ○ Identifier les besoins/lacunes critiques sur les fonctions liées à la mise en œuvre des systèmes d'information pour la santé ○ Élaborer une feuille de route pour le renforcement des capacités et leur réalignement afin de rationaliser les fonctions et la prise de décisions ○ Nommer le responsable du programme des systèmes d'information pour la santé et l'équipe du projet à court terme ○ Définir les fonctions organisationnelles pour <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>la gestion des technologies de l'information</i> ▪ <i>la gestion et l'analyse de l'information</i> ▪ <i>l'informatique de la santé</i> ▪ <i>la gestion des connaissances et des performances</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans un soutien technique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion du changement à l'appui du renforcement des capacités liées aux systèmes d'information pour la santé
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une structure organisationnelle et une stratégie de ressources humaines à moyen et long terme <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier/documenter les contraintes liées aux ressources humaines pour la planification, la mise en œuvre et la gestion des systèmes d'information pour la santé en appliquant la méthodologie d'évaluation fonctionnelle des systèmes d'information pour la santé de l'OPS ○ Élaborer une feuille de route pour répondre aux besoins en ressources humaines pour les systèmes d'information pour la santé. Établir avec les parties prenantes adéquates un plan stratégique pour assurer l'existence d'une capacité d'enseignement universitaire de premier cycle dans le pays ○ Ajouter des compétences/fonctions de gestion du changement et de gestion de projet à l'équipe de mise en œuvre des systèmes d'information pour la santé (à court terme) et à l'équipe du programme (à plus long terme) • Établir, avec les parties prenantes adéquates, un plan stratégique pour assurer l'existence d'une capacité d'enseignement universitaire de premier cycle dans le pays • Ajouter des compétences/fonctions de gestion du changement et de gestion de projet à l'équipe de mise en œuvre des systèmes d'information pour la santé (à court terme) et à l'équipe du programme (à plus long terme)
RESSOURCES FINANCIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au chiffrage des coûts pour la mise en œuvre du plan d'action pour les systèmes d'information pour la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les ressources disponibles et lancer des activités de mobilisation des ressources lorsqu'il existe des déficits de financement • Identifier les activités liées aux systèmes d'information pour la santé des différents unités/programmes qui doivent être intégrées dans les budgets annuels des autorités sanitaires nationales
COLLABORATION MULTISECTORIELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer un processus permettant une collaboration multisectorielle pour les systèmes d'information pour la santé

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier d'autres parties prenantes du secteur public qui sont essentiels pour des besoins spécifiques en matière d'informations et de services de santé ○ Développer des activités participatives pour permettre la collaboration entre les secteurs ○ Élaborer une feuille de route pour la mise en place d'une collaboration multisectorielle
<p>LÉGISLATION, POLITIQUE ET CONFORMITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Effectuer une analyse et remédier aux lacunes du cadre juridique/réglementaire en se concentrant sur les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ protection des informations personnelles sur la santé (respect de la vie privée) ○ utilisation du dossier de santé électronique ● Lancer un processus pour traiter de l'utilisation éthique et de la protection des données sur la santé dans un cadre juridique général de protection des données <ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer une analyse et remédier aux lacunes du cadre juridique/réglementaire en se concentrant sur les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ protection des informations personnelles sur la santé (respect de la vie privée) ▪ sécurité ▪ utilisation secondaire ▪ maladies et pathologies à déclaration obligatoire ● Démarrer un processus d'élaboration/de mise à jour de la législation/réglementation pour permettre une utilisation efficace des dossiers médicaux électroniques <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les lignes directrices ou les processus existants pour l'utilisation des dossiers médicaux et élaborer, sur la base des meilleures pratiques, des politiques formelles pour régir l'utilisation efficace des dossiers médicaux électroniques
<p>ACCORDS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer une commission des accords du domaine de la santé pour lancer le processus de réalisation des accords nationaux et internationaux en matière de santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les accords nationaux et internationaux existants en matière de santé ○ Identifier les accords nationaux et internationaux en matière de santé qui ne sont pas pris en compte ○ Identifier les unités/programmes individuels qui devraient être impliqués dans les accords en place et futurs



Approche pour l'élaboration du plan stratégique pour les systèmes d'information pour la santé

Gestion et partage des connaissances (KMSH)

<p>PROCESSUS LIÉ AUX CONNAISSANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des politiques et des procédures, ainsi que des méthodologies formelles pour parvenir à un échange efficace de données, d'informations et de connaissances au sein des institutions du pays qui traitent des données sur la santé et entre elles : <ul style="list-style-type: none"> ○ identifier tous les mécanismes et processus de base de gestion des connaissances (<i>Préservation de la mémoire institutionnelle ; Accès ouvert/ source ouverte ; Recherche pour la santé ; Référentiels ; Accès à l'information ; Édition ou publication ; Mentorat ; Rapports de mission ; Rapports de réunion ; Communautés de pratique ; Enseignements tirés ; Partage et gestion des informations critiques ; Réunions virtuelles ; Réseaux sociaux</i>) qui sont
---	--

	<p>actuellement en place, accessibles de manière aléatoire et mis à jour ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ établir des communautés de pratiques pour l'élaboration de politiques formelles fondées sur les meilleures pratiques des processus en place ; ○ élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des politiques définies. <ul style="list-style-type: none"> ● Définir et mettre en œuvre une taxonomie institutionnelle officielle pour la classification des documents ● Démarrer l'élaboration d'une stratégie de gestion des connaissances, qui permette de sensibiliser à l'importance de prendre des décisions sur la base de données actualisées, sûres et fiables ● Incorporer l'utilisation de paramètres pour mesurer quantitativement les processus et les capacités organisationnels de gestion des connaissances.
<p>ARCHITECTURE DES CONNAISSANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Établir un groupe consultatif sur la gestion des connaissances pour évaluer les aspects suivants du ministère de la Santé : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'infrastructure critique de gestion des connaissances nécessaire pour être une organisation apprenante ○ identifier les projets de gestion des connaissances lancés ou en cours de lancement ○ donner des conseils sur les projets de gestion des connaissances qui pourraient présenter un intérêt national et bénéficier du soutien des autorités sanitaires, et être reproduits ○ identifier les compétences qui pourraient être intégrées dans les programmes de formation du ministère de la Santé <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Utilisation d'informations scientifiques pour la prise de décisions liées à la santé</i> ▪ <i>Production de connaissances</i> ▪ <i>Gestion et partage des connaissances</i> ▪ <i>Accès aux connaissances</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Utilisation et évaluation des technologies de l'information en vue de soutenir les priorités en matière de santé</i> • Entamer l'élaboration d'une méthodologie/processus/politique visant à faciliter l'accès du public aux contenus résultant d'activités de recherche financées principalement par des fonds publics
RÉSEAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des mécanismes (forum, site web de partage des connaissances, listes de diffusion, etc.) pour partager les connaissances données et reçues dans le cadre des forums et réseaux internationaux • Intégrer la participation à des réseaux nationaux et internationaux dans la description de postes du personnel essentiel
MILIEU UNIVERSITAIRE/COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et définir une feuille de route pour l'établissement de relations formelles nationales, régionales et sous-régionales avec les institutions universitaires/de recherche <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les institutions universitaires et de recherche en santé qui sont présentes dans le pays ○ Sélectionner les institutions universitaires et de recherche en santé dont les relations devraient bénéficier aux questions de santé publique et établir des contacts avec elles ○ Discuter des questions de collaboration avec le monde universitaire et les établissements de recherche en santé
COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie de communication du ministère de la Santé pour renforcer la collaboration et la communication avec le public et les autres parties prenantes clés (site web dynamique, réseaux sociaux) • Renforcer le flux de communication en mettant en place un retour d'information systématique au niveau local avec les informations clés nécessaires

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie de mesure de l'impact de la communication stratégique
PARTICIPATION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer un processus de participation sociale dans la santé publique au moyen des réseaux sociaux et de rôles formels au sein des organes de gouvernance et des groupes consultatifs <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les mécanismes possibles de communication avec le public qui pourraient être intégrés par le ministère de la Santé (unidirectionnels (sites web, publicité, etc.), activités commémoratives spécifiques (campagnes), enquêtes, groupes de discussion, réseaux sociaux et interaction sur les sites web, participation aux organes de gouvernance, participation aux groupes consultatifs) ○ Identifier les parties prenantes essentielles des secteurs public et privé pour renforcer les efforts du ministère de la Santé en matière d'intégration des communautés

Innovation (INNO)

CONCEPTS CLÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une feuille de route pour le renforcement des connaissances du personnel sur les systèmes d'information pour la santé • Mettre en œuvre une feuille de route du programme de formation du personnel à la culture numérique
OUTILS	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un exercice sur la mise en œuvre des outils d'analyse de la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser les outils d'analyse de la santé en place ○ Identifier les lacunes dans l'analyse de la santé ○ Identifier les opportunités d'apprentissage ○ Élaborer une feuille de route pour l'analyse et le stockage systématiques des données • Démarrer le processus de mise en œuvre d'un entrepôt de données au sein de l'organisation

<p>ANALYSE DE LA SANTÉ POUR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer la mise en œuvre d'une feuille de route/stratégie d'analyse de la santé pour la prise de décisions <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les données qui doivent être disponibles pour la production de rapports et de résultats sur l'état de santé ○ Identifier les besoins en matière de focalisation de l'analyse de la santé pour la prise de décisions ○ Cartographier les besoins en flux de données pour soutenir la prise de décisions ○ Cartographier les besoins en matière de disponibilité des données • Démarrer l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités pour renforcer l'analyse de la santé en appliquant différentes approches <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les connaissances, les compétences et les ressources humaines nécessaires à l'analyse de la santé pour la prise de décisions <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Analyse descriptive (résumé)</i> ▪ <i>Statistiques inductives</i> ▪ <i>Visualisation des données et analyse exploratoire des données</i> ▪ <i>Modélisation de la santé publique</i> ▪ <i>Science des données : Analyse prédictive basée sur l'apprentissage automatique, les réseaux neuronaux d'apprentissage profond ; le regroupement (clustering), l'anomalie, l'extraction de règles d'association, la prédiction</i> • Élaborer un plan d'investissement
<p>SANTÉ NUMÉRIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie de santé numérique qui identifie les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ besoins de mise en œuvre d'outils ○ feuille de route de la santé numérique en tenant compte des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ numérisation des processus manuels ▪ amélioration de l'efficacité opérationnelle ▪ transformation des modèles de soins ▪ amélioration de la sécurité des patients et de la qualité des soins ○ faciliter les communications ciblées sur les personnes ○ stimuler la demande de services/accès aux informations sur la santé ○ améliorer les mécanismes d'aide à la décision/télémédecine

	<ul style="list-style-type: none"> ○ permettre la gestion de la santé de la population ○ riposte rapide aux incidents liées à des maladies et urgences de santé publique ● Feuille de route de la santé numérique en tenant compte des axes de focalisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ numériser les processus manuels ○ améliorer l'efficacité opérationnelle ○ transformer les modèles de soins, ○ améliorer la sécurité des patients et la qualité des soins, ○ soutenir les approches en matière de santé de la population ○ faciliter la communication ciblée sur les personnes ○ stimuler la demande de services/accès aux informations sur la santé ○ améliorer les mécanismes d'aide à la décision/télémédecine ○ permettre la gestion de la santé de la population ○ réponse rapide aux incidents liés aux maladies et aux urgences de santé publique ● Réaliser une évaluation de la mise en œuvre du système national d'information sur la santé ● Lancer le processus de développement d'un réseau de télémédecine dans l'ensemble du pays
ADMINISTRATION EN LIGNE	<ul style="list-style-type: none"> ● Veiller à ce que le secteur de la santé participe pleinement à la planification et aux initiatives de l'administration en ligne ● Veiller à ce que le secteur de la santé se concentre sur le renforcement des processus administratifs tels que les achats, le budget, etc., y compris l'infrastructure informatique ● Démarrer l'intégration des portails publics spécifiques sur la santé ou des services de santé en ligne dans la plateforme nationale d'administration en ligne
GOVERNEMENT OUVERT	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser les parties prenantes aux avantages des données ouvertes ● Mettre à jour les programmes de formation du ministère de la Santé en y intégrant les compétences en matière de gouvernement ouvert ● Commencer l'élaboration d'une politique de données ouvertes

	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser les politiques organisationnelles pour démarrer l'intégration des principes d'ouverture
PRÉPARATION ET RÉSILIENCE	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une commission de préparation pour améliorer les actions de riposte et de résilience : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les acteurs multisectoriels de la santé ○ Identifier les approches de base pour les domaines critiques afin d'assurer la continuité des activités en cas de catastrophe ○ Identifier les ensembles de données clés qui doivent être disponibles pour soutenir la riposte aux catastrophes ○ Élaborer une feuille de route pour assurer une amélioration croissante dans le domaine

Du niveau 3 au niveau 4

Gestion des données et technologies de l'information (DMIT)

SOURCES DE DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un calendrier systématique pour obtenir des données et des informations clés sur la santé auprès de sources identifiées • Normaliser les indicateurs et les éléments de données clés • Mettre en œuvre un calendrier partagé pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ la collecte de données selon les besoins techniques et politiques ○ la disponibilité en temps réel des données à l'appui de la prise de décisions
PRODUITS D'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Définir une architecture nationale d'informations sur la santé, en documentant les flux d'information, le catalogue de données et la disponibilité de l'infrastructure technologique <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir une carte des flux de données pour le partage des produits d'information avec les parties prenantes et les établissements de santé <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir et développer des produits d'information sur la base des besoins spécifiques des parties prenantes ▪ Établir et mettre en œuvre des mécanismes de distribution

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Élaborer une feuille de route prévoyant des actions à court, moyen et long terme pour la mise en œuvre du cadre de partage des données <ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus systématique pour la production de produits d'information
INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à investir dans la réalisation d'un maximum d'interopérabilité dans les plateformes d'information sur la santé, y compris des référentiels nationaux intégrés de données provenant de sources multiples, y compris infranationales <ul style="list-style-type: none"> ○ Il est recommandé de procéder à une évaluation de l'état de préparation des TIC dans le domaine de la santé pour l'ensemble du ministère de la Santé et les établissements de santé afin de mettre en évidence les besoins d'investissement spécifiques • Mettre en œuvre un processus complet d'interopérabilité entre les infrastructures informatiques (matériel et logiciels)
GOUVERNANCE DES DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un cadre de gouvernance des données au niveau national qui assure une amélioration continue pour suivre la qualité des données et investir dans la qualité des données • Élaborer un plan et mettre en œuvre des processus pour renforcer l'alignement des normes, des cadres de qualité des données et des pratiques de gestion des données entre toutes les parties prenantes
NORMES DE QUALITÉ ET D'INTEROPÉRABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un plan formel pour l'adoption des normes qui comprend les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ sources de données critiques et spécifiques normalisées ○ normes appliquées dans les nouvelles sources de données ○ poursuite de l'adoption de normes pour les sources de données à court, moyen et long terme • Documenter l'architecture nationale d'informations sur la santé • Appliquer un identifiant national pour intégrer les données sur la santé provenant de toutes les sources

Gestion et gouvernance (MAGO)

LEADERSHIP ET COORDINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une structure formelle multisectorielle de gouvernance stratégique et de conseils techniques pour les systèmes d'information pour la santé
-----------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Constituée des principales autorités sanitaires nationales individuelles (ministère de la Santé, autorités sanitaires régionales, établissements de santé) ○ Des termes de référence définis comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les décisions clés qui doivent être coordonnées par la structure de gouvernance stratégique et de conseils techniques pour les systèmes d'information pour la santé ▪ les rôles et responsabilités des membres ▪ un plan d'action - Feuille de route des activités et résultats clés ▪ un plan d'évaluation automatique
<p>PLANS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre un plan d'action pour les systèmes d'information pour la santé avec un chiffrage des coûts et les besoins en ressources à court et moyen terme <ul style="list-style-type: none"> ○ Prise en compte des systèmes d'information pour la santé dans tous les plans stratégiques du système national de santé ○ Inclusion des composantes des systèmes d'information pour la santé dans les plans opérationnels des unités/départements/installations individuels ○ Feuille de route - plan d'action pour la mise en œuvre ○ Principes directeurs des systèmes d'information pour la santé incorporés
<p>STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place une structure organisationnelle avec des obligations de rendre des comptes, des rôles et des responsabilités pour les fonctions liées aux systèmes d'information pour la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les rôles et responsabilités du chef de programme sur les systèmes d'information pour la santé et de l'équipe du projet ○ Renforcer les fonctions organisationnelles pour <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>la gestion des technologies de l'information</i> ▪ <i>la gestion et l'analyse de l'information</i> ▪ <i>l'informatique de la santé</i> ▪ <i>la gestion des connaissances et des performances</i> ● Combler les besoins/lacunes critiques concernant les fonctions liées à la mise en œuvre des systèmes d'information pour la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre le renforcement des capacités sur les systèmes d'information pour la santé pour améliorer la prise de décisions

	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner / mettre en œuvre une stratégie de gestion du changement soutenue par une organisation tierce
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une structure organisationnelle et une stratégie de ressources humaines à moyen et long terme <ul style="list-style-type: none"> ○ Obtenir les ressources humaines pour la planification, la mise en œuvre, la gestion et le maintien des systèmes d'information pour la santé ○ Mettre en œuvre un plan des ressources humaines pour les systèmes d'information pour la santé afin de répondre aux besoins et de renforcer les compétences <ul style="list-style-type: none"> ▪ formation ▪ ateliers ▪ conférences ○ Intégrer des compétences liées aux systèmes d'information pour la santé dans l'enseignement, plans de formation en place
RESSOURCES FINANCIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un cadre d'investissement pour les systèmes d'information pour la santé au niveau national, pour assurer la durabilité du plan stratégique sur les systèmes d'information pour la santé
COLLABORATION MULTISECTORIELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser les relations avec les acteurs multisectoriels, y compris du secteur privé : <ul style="list-style-type: none"> ○ préciser les rôles et les responsabilités pour les besoins spécifiques en matière d'informations et de services de santé. ○ lancer un processus permettant une collaboration multisectorielle dans le domaine des systèmes d'information pour la santé ○ identifier d'autres parties prenantes qui sont essentielles pour des besoins spécifiques en matière d'informations et de services de santé ○ développer des activités participatives pour permettre la collaboration entre les secteurs ○ élaborer une feuille de route pour la mise en place d'une collaboration multisectorielle
LÉGISLATION, POLITIQUE ET CONFORMITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter et mettre en œuvre l'utilisation éthique et la protection des données sur la santé dans un cadre juridique général de protection des données axé sur les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ protection des informations personnelles sur la santé (respect de la vie privée)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sécurité ▪ utilisation secondaire ▪ maladies et pathologies à déclaration obligatoire <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la législation/réglementation nouvelle/actualisée permettant l'utilisation efficace des dossiers médicaux électroniques
ACCORDS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser/ maintenir les accords nationaux et internationaux en matière de santé en utilisant efficacement les ressources

Gestion et partage des connaissances (KMSH)

PROCESSUS LIÉ AUX CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer formellement les processus de gestion et de partage des connaissances dans : <ul style="list-style-type: none"> ○ les processus opérationnels, ○ les descriptions de postes, ○ les fonctions organisationnelles • Utiliser des paramètres pour mesurer quantitativement les processus et les capacités organisationnels de gestion des connaissances et améliorer les performances
ARCHITECTURE DES CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un cadre de gestion des connaissances au niveau national, intégrant les organisations de santé et les parties prenantes du domaine de la santé, y compris les méthodologies/processus/politiques actuels et nouveaux pour la gestion et le partage des connaissances
RÉSEAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer formellement la participation aux forums et réseaux internationaux dans la structure et les pratiques organisationnelles <ul style="list-style-type: none"> ○ Rôles et responsabilités intégrés dans les descriptions de postes ○ Ressources et programmes de compensation
MILIEU UNIVERSITAIRE/COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des relations formelles au niveau national, régional et sous-régional avec des institutions universitaires/de recherche pour soutenir des projets et des programmes avec des études spécifiques

COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie de communication en matière de santé publique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des différents publics et objectifs ○ Messages personnalisés • Établir une routine pour mesurer et évaluer l'impact de la communication stratégique : <ul style="list-style-type: none"> ○ ajuster la stratégie de communication ○ mettre à jour les actions et activités de communication
PARTICIPATION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à renforcer et à maintenir la participation sociale en formalisant leur participation à la santé publique au moyen des réseaux sociaux et de rôles officiels au sein des organes de gouvernance et des groupes consultatifs

Innovation (INNO)

CONCEPTS CLÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à renforcer les connaissances du personnel sur les systèmes d'information pour la santé • Continuer à renforcer la culture numérique du personnel
OUTILS	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre formellement les outils d'analyse de la santé au niveau national <ul style="list-style-type: none"> ○ Combler les lacunes de l'analyse de la santé ○ Mettre en œuvre le programme d'apprentissage ○ Mettre en œuvre l'analyse des données et le stockage des données systématiques • Mettre en place un entrepôt de données au sein de l'organisation • Commencer à intégrer de nouvelles approches pour les bases de données non traditionnelles • Développer et lancer une plateforme de données en ligne
ANALYSE DE LA SANTÉ POUR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une feuille de route/stratégie d'analyse de la santé pour la prise de décisions <ul style="list-style-type: none"> ○ Répondre aux besoins de disponibilité des données pour la production de rapports et de résultats sur l'état de santé

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Concentrer les besoins d'analyse de la santé pour la prise de décisions ○ Cartographier les flux de données pour soutenir la prise de décisions ● Continuer à développer les capacités du personnel au moyen d'un plan de renforcement des capacités en appliquant différentes approches pour l'analyse de la santé, en tenant compte des ressources, des outils et des partenariats <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Analyse descriptive (résumé)</i> ○ <i>Statistiques inductives</i> ○ <i>Visualisation des données et analyse exploratoire des données</i> ○ <i>Modélisation de la santé publique</i> ○ <i>Science des données : Analyse prédictive basée sur l'apprentissage automatique, les réseaux neuronaux d'apprentissage profond ; le regroupement (clustering), l'anomalie, l'extraction de règles d'association, la prédiction</i>
SANTÉ NUMÉRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ● S'orienter vers l'utilisation d'outils de santé numériques pour faciliter les communications ciblées sur les personnes, en stimulant la demande de services/l'accès aux informations sur la santé ● Renforcer les interventions de santé numérique pour les cibler afin de donner aux agents de santé un accès immédiat pour améliorer les mécanismes d'aide à la décision/télémédecine ● Mettre en place/renforcer un réseau de télémédecine dans tout le pays
ADMINISTRATION EN LIGNE	<ul style="list-style-type: none"> ● Veiller à ce que l'administration en ligne dans le secteur de la santé se concentre sur la transformation des transactions entre le l'administration et le public, les entreprises ou d'autres organisations dans le domaine de la santé (par exemple, prise de rendez-vous en ligne, portails pour les patients, référence en ligne vers d'autres praticiens, enregistrement de la carte de santé, etc.)
GOVERNEMENT OUVERT	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre une politique de données ouvertes au niveau national axée sur la disponibilité des données pour les parties prenantes nationales et internationales ● Intégrer les principes d'ouverture dans les politiques organisationnelles

PRÉPARATION ET RÉSILIENCE

- Mettre en œuvre l'amélioration des systèmes d'information pour la santé afin de garantir qu'en cas de catastrophe, ils puissent soutenir les fonctions essentielles du système de santé

Du niveau 4 au niveau 5

Gestion des données et technologies de l'information (DMIT)

SOURCES DE DONNÉES	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre un processus holistique d'intégration et de disponibilité des données pour l'analyse afin de soutenir la prise de décisions, y compris :<ul style="list-style-type: none">○ de grands ensembles de données provenant de sources multiples○ des données provenant de plusieurs types de sources (non structurées)
PRODUITS D'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et mettre en œuvre un processus d'intégration des données non structurées dans l'architecture nationale d'informations sur la santé<ul style="list-style-type: none">▪ Définir et développer des produits d'information sur la base des besoins spécifiques des parties prenantes▪ Établir et mettre en œuvre des mécanismes d'analyse
INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Continuer à investir dans la réalisation d'un maximum d'interopérabilité dans les plateformes d'informations sur la santé, y compris des référentiels nationaux intégrés de données provenant de sources de données multiples, y compris infranationales• Mettre en œuvre un processus complet d'interopérabilité entre les infrastructures informatiques (matériel et logiciels)
GOUVERNANCE DES DONNÉES	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer le cadre national de gouvernance des données :<ul style="list-style-type: none">○ évaluer l'application effective des politiques, procédures et meilleures pratiques et leur impact sur la qualité des données○ établir des mécanismes formels de gouvernance des données parmi les parties prenantes nationales○ maintenir et améliorer les processus de qualité des données

NORMES DE QUALITÉ ET D'INTEROPÉRABILITÉ	<p>Les systèmes d'information sur la santé sont interopérables et fonctionnent grâce à une infrastructure nationale qui utilise les normes, les technologies et les architectures actuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'infrastructure nationale avec les normes, les technologies et l'architecture actuelles afin de garantir une interopérabilité maximale des systèmes d'information pour la santé
--	--

Gestion et gouvernance (MAGO)

LEADERSHIP ET COORDINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la structure multisectorielle de gouvernance stratégique et de conseils techniques pour les systèmes d'information pour la santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de mécanismes de gouvernance de la transparence tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Portail public sur les systèmes d'information pour la santé ▪ Réélection périodique des membres ○ Représentation par des partenaires multisectoriels avec un alignement des rôles, des responsabilités et des fonctions
PLANS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un plan d'action sur les systèmes d'information pour la santé avec un chiffrage des coûts et les besoins en ressources à court et moyen terme <ul style="list-style-type: none"> ○ Prise en compte des systèmes d'information pour la santé dans tous les plans stratégiques du système national de santé ○ Inclusion des composantes des systèmes d'information pour la santé dans les plans opérationnels des unités/départements/établissements individuels ○ Feuille de route - plan d'action pour la mise en œuvre ○ Principes directeurs des systèmes d'information pour la santé incorporés
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Aligner les fonctions liées aux systèmes d'information pour la santé entre les parties prenantes nationales • Établir un processus d'intégration des fonctions liées aux systèmes d'information pour la santé entre les parties prenantes nationales qui permette d'optimiser les performances et les ressources, d'apporter une valeur ajoutée aux résultats sanitaires et d'accroître les investissements

RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie nationale sur les systèmes d'information pour la santé pour les ressources humaines et démarrer sa mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ○ pour développer les compétences en ressources humaines sur le plan du niveau de l'expertise en systèmes d'information pour la santé ○ y compris les institutions de formation nationales et internationales ○ assurer la disponibilité à moyen et long terme de capacité locale sur les systèmes d'information pour la santé
RESSOURCES FINANCIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un cadre d'investissement pour les systèmes d'information pour la santé au niveau national, pour assurer la durabilité du plan stratégique sur les systèmes d'information pour la santé
LÉGISLATION, POLITIQUE ET CONFORMITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre pleinement en œuvre l'utilisation éthique et la protection des données sur la santé dans un cadre juridique général de protection des données axé sur les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ protection des informations personnelles sur la santé (respect de la vie privée) ▪ sécurité ▪ utilisation secondaire ▪ maladies et pathologies à déclaration obligatoire • Mettre en œuvre une législation/réglementation nouvelle ou actualisée pour permettre l'utilisation des informations et des technologies afin d'améliorer les résultats sanitaires et les performances du système de santé tout en protégeant les personnes et les populations et en s'adaptant aux nouvelles innovations
ACCORDS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un cadre d'utilisation éthique de l'information pour améliorer la circulation libre et sûre des informations et des données entre les partenaires nationaux et internationaux

Gestion et partage des connaissances (KMSH)

PROCESSUS LIÉ AUX CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer formellement les processus, outils et technologies de gestion et de partage des
--	--

	connaissances afin d'assurer la libre circulation des connaissances dans toute l'organisation
ARCHITECTURE DES CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre de gestion des connaissances au niveau national, en intégrant les organisations de santé et les parties prenantes du domaine de la santé, afin d'assurer une intégration totale avec la technologie et l'architecture de contenu
RÉSEAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des mécanismes institutionnels formels pour enrichir l'organisation avec des connaissances nouvelles/revues résultant de la participation à des réseaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des activités liées aux connaissances pour encourager une communauté organisationnelle autour des connaissances
MILIEU UNIVERSITAIRE/COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des relations formelles nationales, régionales et sous-régionales avec des institutions universitaires/de recherche pour soutenir des projets ou des études spécifiques, appuyer la prise de décisions et l'évaluation des programmes
COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une gestion du changement de culture pour progresser vers l'intégration de l'analyse avancée en temps réel dans la gestion des communications stratégiques
PARTICIPATION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à renforcer et à maintenir la participation sociale en incorporant leurs contributions et leur participation formelles comme données probantes pour la prise de décisions

Innovation (INNO)

CONCEPTS CLÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un mécanisme pour incorporer formellement les concepts clés des systèmes d'information pour la santé dans les pratiques à tous les niveaux de l'organisation • Identifier les méthodes d'évaluation et d'estimation pour mesurer l'impact de cette application au niveau institutionnel
OUTILS	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre l'accès formellement sécurisé aux outils et plateformes d'analyse de la santé pour différents utilisateurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ les décideurs, ○ les gestionnaires, ○ les cliniciens, et ○ les parties prenantes publiques • Veiller à ce que les nouvelles approches pour les bases de données non traditionnelles soient systématiquement prises en compte par la direction et le personnel technique
ANALYSE DE LA SANTÉ POUR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des méthodes et des processus d'analyse de la santé en temps réel pour la prise de décisions sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ les aspects cliniques, ○ la gestion et ○ les politiques • Mettre en place un processus permettant de s'assurer que la prise de décisions est fondée sur les données
SANTÉ NUMÉRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • S'orienter vers l'utilisation d'outils de santé numériques pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ permettre la gestion de la santé de la population et la riposte rapide aux incidents liés aux maladies et aux urgences de santé publique ○ donner aux citoyens les moyens de gérer leur propre santé ○ faciliter l'accès en temps réel des agents de santé aux données et aux outils pour une meilleure prise de décisions
ADMINISTRATION EN LIGNE	<ul style="list-style-type: none"> • Progresser vers l'intégration complète du secteur de la santé dans les initiatives et les plateformes d'administration en ligne
GOVERNEMENT OUVERT	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un processus visant à rendre les données entièrement disponibles pour l'analyse parmi les parties prenantes nationales et internationales et le public

	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes d'ouverture dans les politiques organisationnelles
PRÉPARATION ET RÉSILIENCE	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre l'amélioration des systèmes d'information pour la santé afin de s'assurer que les systèmes d'information pour la santé seront pleinement opérationnels pendant et après les situations d'urgence et les catastrophes

OPS/EIH/IS/21-032

© **Organisation panaméricaine de la Santé, 2022.** Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/).